



DÉCLARATION DE PERTE

de carte nationale d'identité de passeport



N° 14011*02

Toute déclaration de perte ou de vol rend votre titre définitivement invalide. Si vous le retrouvez, vous devrez le remettre à l'autorité de délivrance et en aucun cas en faire usage.

Imprimer

Réinitialiser

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents

DÉCLARANT	
Homme	Femme
Nom de famille : _____ <small>(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance; ce nom était anciennement désigné sous le vocable de «patronyme»)</small>	
Nom d'usage : _____ <small>(Exemple : le nom de famille du mari que souhaite porter une femme mariée, le cas échéant)</small>	
Prénom(s) : _____ <small>(Dans l'ordre de l'état civil)</small>	
Né(e) le : _____ à (commune) : _____	
Code postal : _____ Pays : _____	

DOMICILE	
Adresse : _____ <small>N° (bis, ter) Type de voie (rue, avenue...) Nom de la voie</small>	
Code postal : _____	Commune : _____
Pays : _____	

Caractéristiques du ou des titres	
Carte nationale d'identité	Passeport
N° : _____	N° : _____
Délivrée le : _____	Délivré le : _____
À (nom de la personne titulaire du document) : _____	À (nom de la personne titulaire du document) : _____
Par : _____	Par : _____
Pays : _____	Pays : _____

Éléments sur la disparition du ou des titres	
Date : _____	Lieu : _____
Circonstances détaillées _____	

Fait à : _____ le : _____

Signature du déclarant
ou du représentant légal

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration :
Établie le :
Par :

Cette déclaration ne vaut pas document d'identité. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire. Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.